

Débat d'ajournement

Cet été, je me suis entretenue avec plusieurs gens d'affaires de ma circonscription de Malpègue, sur l'Île-du-Prince-Édouard. Beaucoup d'entre eux ont dit craindre de ne pas pouvoir rester en affaires encore bien longtemps si la récession se poursuivait.

Tout cela, une exploitante d'entreprise touristique qui a trouvé les deux dernières années difficiles me l'a dit, au mois d'août. Elle exploite son entreprise depuis dix ans. L'an dernier et cette année ont été difficiles.

Elle voulait rééchelonner le remboursement de son emprunt hypothécaire sur une plus longue période pour alléger la pression. Elle avait espéré le faire en vertu du programme de financement des petites entreprises. Elle s'est adressée à quatre institutions financières de l'Île-du-Prince-Édouard; deux de celles-ci ne se sont même pas donné la peine d'examiner sa demande, et les deux autres se sont contentées de faire remarquer que ses recettes avaient baissé.

On peut imaginer l'exaspération de cette électrice. C'est bien compréhensible, car les recettes ont évidemment diminué dans presque toutes les entreprises d'un bout à l'autre du pays. Si ses recettes avaient augmenté, elle n'aurait pas essayé de renégocier son emprunt.

Je voudrais citer quelques passages de sa lettre pour montrer l'angoisse qu'éprouvent les chefs de petite entreprise partout dans le pays. Elle écrivait: «Je croyais que ces programmes avaient pour but de venir en aide aux petites entreprises en difficulté financière à cause de la récession. On dirait cependant que l'entreprise doit être rentable durant l'année pour être admissible.» Elle ajoutait à la fin de sa lettre: «Le gouvernement préférerait peut-être me voir assistée sociale, payée à ne rien faire, plutôt que de m'aider à tenir le coup.»

Ces deux paragraphes sont tirés de la lettre d'une femme d'affaires de ma circonscription qui exploitait une entreprise touristique avec succès depuis dix ans. Je ne dis pas que ces prêts aux petites entreprises sont inutiles. Ils en aident bien certaines. Je crois cependant qu'on peut les améliorer; on pourrait les simplifier et mieux les adapter pour répondre aux besoins des petites entreprises.

J'invite le gouvernement à examiner ces programmes et à y apporter les modifications nécessaires pour qu'ils puissent mieux répondre aux besoins des chefs de petite entreprise.

Enfin, il faut exercer des pressions sur les établissements de crédit pour les sensibiliser aux problèmes des petites entreprises afin qu'ils continuent de mettre des

fonds à leur disposition quand les temps sont difficiles, comme dans le cas de l'exploitante d'entreprise touristique de ma circonscription dont j'ai parlé.

La récession actuelle s'éternise depuis trop longtemps. Le gouvernement pourrait au moins veiller à ce que les petites entreprises aient accès au crédit dont elles ont besoin pour grandir, prendre de l'expansion et créer les emplois si nécessaires que les politiques du gouvernement actuel n'ont pas réussi à créer.

M. Jim Edwards (secrétaire parlementaire du ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes): Madame la Présidente, j'ai écouté attentivement les commentaires de mon amie d'en face. Comme d'habitude, son discours est constructif et témoigne d'une préparation soignée et de beaucoup de réflexion.

On voit à quel point le gouvernement prend au sérieux la question de la disponibilité du crédit pour les petites entreprises, puisque le ministre d'État a rencontré les institutions financières à plusieurs reprises. Il leur a fait part de son inquiétude au sujet de la diminution du crédit, qu'elle soit réelle ou imaginée.

Les choses pourraient encore être améliorées, mais nous constatons un certain progrès dans le fait que plusieurs banques ont gelé leurs frais de service et, dans certains cas, les ont même réduits.

Parallèlement, il importe de reconnaître que le gouvernement a déjà pris des mesures pour régler ce problème et qu'il est en voie d'étendre davantage l'application de certaines d'entre elles.

• (1740)

Comme l'inflation est maîtrisée et que les taux d'intérêt ont été abaissés à des niveaux que nous n'avons pas vus depuis 20 ans, le Canada jouit maintenant d'une conjoncture stable et favorable aux investissements, qui en fait l'un des pays industrialisés les plus avantagés sur ce plan. En soi, cela devrait suffire à calmer une bonne partie de l'incertitude qui énervait les spécialistes financiers depuis quelques années.

Des améliorations au programme établi en vertu de la Loi sur les prêts aux petites entreprises seront annoncées plus tard cette année. Entre autres, la somme qui peut être garantie sera doublée. Il est intéressant de noter que les prêts enregistrés en vertu de ce programme ont augmenté de 9 p. 100 au cours du premier trimestre de l'exercice en cours, par rapport à la même période l'an dernier. L'activité constatée depuis la fin de juin montre que cette tendance se maintient. Cela semble indiquer que le programme gouvernemental de garanties atteint